



MUNICIPALITE DE 1552 TREY

Syndic (026) 668 12 06

Secrétaire (026) 668 29 35

Administration communale, Place du Collège 1, 1552 Trey

Trey, le 13 novembre 2017

Budget 2018 Préavis municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Municipalité vous présente le budget 2018 adopté dans sa séance du 13 novembre dernier. Elle l'accompagne de quelques commentaires.

Pour 2018, les revenus se montent à CHF 958'925.-- et les charges à CHF 1'009'050.--, soit un excédent de charges de CHF 50'125.--.

Parmi les principaux montants, nous mentionnons :

	Charges	Revenus
Instruction publique et cultes	CHF 128'600.--	CHF 2'000.--
Sécurité sociale	CHF 189'500.--	-- .--
Finances	CHF 134'800.--	CHF 727'200.--

Au chapitre du service financier, la péréquation se monte à CHF 99'600.- en notre faveur.

On remarquera une augmentation de CHF 11'200.- de charges au chapitre « Sécurité sociale » par rapport au budget de 2017.

Au vu de ces changements qui provoquent une augmentation de certaines dépenses et une diminution d'autres recettes, la Municipalité s'est appliquée à présenter un budget très prudent.

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, de bien vouloir adopter le budget 2018 tel qu'il vous est présenté.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

  